



ASSOCIATION FONDACIO

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

2017 - Vendredi 9 juin - 11 heures

Les Fontanilles - Route de Riunoguès - 66480 Maureillas Las Illas TOGO

Les membres de Fondacio ayant reçu une convocation par courriel le vendredi 2 juin 2017 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 9 juin à 11 heures.

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration avait validé en sa séance du 30 mai 2017 la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales. Les membres sont donc au nombre de 22, dont 11 personnes morales représentées par leur président ou un représentant désigné.

Tous étaient présents ou représentés (1 procuration), sauf 1 membre qui n'a pu participer en raison de contraintes professionnelles.

Par conséquent, le quorum requis de 51% des membres, présents ou représentés étant atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour joint à la convocation.

Compte-tenu de la pondération des voix dont disposent les personnes morales, le nombre total de voix pour voter les résolutions s'élève à 31. En raison du membre absent et non représenté, ce chiffre est ramené à 30 pour la tenue de cette assemblée.

Le Président ouvre la séance à 11 heures en remerciant chacun des membres pour sa présence et conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :

1/ Rapport Moral du Président pour l'exercice 2016.

François Prouteau, Président de Fondacio lit en séance le rapport de l'association qui présente les activités de l'exercice écoulé en commentant les points principaux.

2/ Rapport Financier et Bilan 2016.

Marc Fornari, Trésorier de l'association, remercie Pierre-Yves Léger, responsable financier de Fondacio, de tout le travail d'analyse financière mené en 2016 et lui donne la parole pour présenter aux membres de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier, les comptes et le Bilan 2016.

Le résultat de l'exercice 2016 de Fondacio obtenu cette année après dotation de 25 K€ à des provisions s'élève à 1 166,56 €. Il est proposé aux membres de l'assemblée d'affecter ce résultat positif aux fonds associatifs qui passeraient ainsi de 188 019, 72 € à 189 186,28 €.

3/ Rapports du Commissaire aux comptes.

En l'absence de Monsieur Denis Zago, Commissaire aux Comptes de l'association, Marc Fornari lit à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale les conclusions du Rapport Général et du Rapport Spécial établis par le Commissaire aux Comptes.

4/ Approbation des rapports présentés ci-dessus.

L'Assemblée Générale procède au vote des rapports présentés pour l'année 2016 et les approuve de la façon suivante :

➤ Le compte-rendu d'activité de l'association ou rapport moral :

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

Le rapport moral 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Le rapport financier du Trésorier et les comptes pour l'exercice 2016 :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

Le rapport financier et les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **Les rapports du Commissaire aux Comptes :**

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 30

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la décision d'affecter le résultat de l'exercice de 1 166,56 € dans les fonds associatifs ce qui les porte à 189 186,28 €.

L'Assemblée Générale donne quitus à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

5/ Information de l'AGO sur le budget 2017.

Présentation du budget 2017 par Pierre-Yves Léger et des défis mécénat à relever cette année.

a) **Recettes** : 613 K€, dont 408 K€ de mécénat

b) **Dépenses** : 680 K€ avec une consommation de dons dédiés reportés à hauteur de 72 K€

c) Ce qui fait apparaître un **Résultat** positif de 5 K€.

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour 2017 de la façon suivante :

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 30

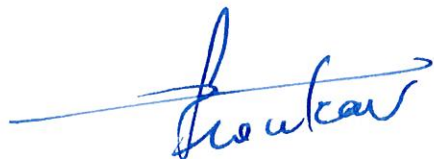
Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6/ Questions diverses.

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie de nouveau chacun des membres pour sa présence et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association.



François PROUTEAU
Président



Madeleine de WALQUE
Secrétaire